

Rapport d'activité 2021

Rapport d'activité 2021 de la Plateforme RSE



SOMMAIRE

Installée à France Stratégie en 2013 par le Premier ministre à la demande des parties prenantes, la Plateforme RSE est un espace de dialogue, de concertation et de construction de propositions.

« Une plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises est créée au sein de France Stratégie. Elle regroupe les administrations compétentes, les organisations représentant les entreprises et le monde économique, les organisations syndicales de salariés, des représentants de la société civile et de la recherche. Elle émet des avis sur les questions qui lui sont soumises et formule des recommandations sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par la responsabilité sociétale des entreprises. »¹

LA PLATEFORME RSE, UNE METHODE POUR AVANCER	5
PUBLICATIONS.....	7
PRISES DE PAROLE DE LA PLATEFORME	12
SÉMINAIRES ET RENCONTRES	16
ACTIVITE DES INSTANCES	20
PERSPECTIVES	21

¹ Article 5 du décret n° 2013-333 du 22 avril 2013 modifié par le décret n° 2017-392 du 24 mars 2017.



LA PLATEFORME RSE, UNE METHODE POUR AVANCER PAR TEMPS D'INCERTITUDES



Depuis deux ans, dans un contexte qui a amené les membres de la Plateforme RSE à inventer de nouvelles formes de dialogue et de nouvelles pratiques, nous avons adopté une dizaine d'avis, en application de notre programme de travail ou en réponse à des saisines gouvernementales.

La Plateforme RSE a su démontrer, pendant cette période pleine d'incertitudes, l'intérêt de sa méthode – le dialogue, l'écoute, la recherche du consensus – et l'importance des enjeux qu'elle traite pour répondre aux crises qui traversent notre société.

Crise climatique, crise sanitaire, nouvelle donne géopolitique en Europe : les risques planétaires se font plus tangibles, plus visibles, plus proches. Ils mettent à l'épreuve tous les acteurs, et exigent des réponses fortes, collectives et responsables.

La Plateforme RSE, qui va entrer dans sa dixième année, s'est progressivement forgé une doctrine pour y répondre. Sa voix porte, et la reconnaissance de son rôle, inscrite en 2021 dans la loi « Climat et résilience », montre la place centrale qu'elle occupe désormais. Chacun des avis qu'elle a adoptés et publiés constitue ainsi une contribution des acteurs français de la RSE pour répondre aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux. Ils sont le résultat de la très grande mobilisation des membres de la Plateforme RSE, que je salue.

Frédérique Lellouche
Présidente de la Plateforme RSE



PUBLICATIONS

La Plateforme RSE publie toute recommandation qu'elle juge pertinente, répond aux saisines gouvernementales et participe aux consultations auxquelles des autorités nationales ou internationales souhaitent l'associer.

En 2021, en application de la feuille de route pluriannuelle qu'elle s'est donnée en 2020, elle a notamment publié des avis sur les labels RSE, sur la responsabilité numérique des entreprises, sur l'agenda européen de la RSE. Elle a également publié une synthèse de ses travaux, dans la perspective des échéances de 2022. Enfin, elle a répondu à une saisine gouvernementale relative à l'affichage social des biens et services.

Labels RSE. Propositions pour des labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI

février 2021

Face au constat d'une multiplication d'initiatives et de labels RSE, une clarification s'imposait. La Plateforme RSE s'est appuyée sur le bilan de l'expérimentation de labels RSE sectoriels, menée auprès de 18 fédérations professionnelles de mai 2018 à décembre 2019, ainsi que sur une trentaine d'auditions pour formuler dix principes clés et 24 recommandations.

A l'issue de cette expérimentation, il appartenait en effet à la Plateforme RSE d'élaborer un diagnostic et des recommandations, destinées aux pouvoirs publics et aux fédérations professionnelles. Le groupe de travail « *Labels RSE* », piloté par Guillaume de Bodard (CPME), François Moreux (CFE-CGC) et Yves Huguet (ALLDC), s'est réuni tout au long de l'année 2020 en visioconférence.



La Plateforme RSE a adopté et publié, le 24 février 2021, l'avis *Labels RSE. Propositions pour des labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI*. Elle y constate un manque de reconnaissance et de valorisation de la part des donneurs d'ordres privés et publics, des attentes des parties prenantes en matière de robustesse et de crédibilité des labels, et un besoin d'accompagnement des entreprises, en particulier des entreprises de moins de 50 salariés.

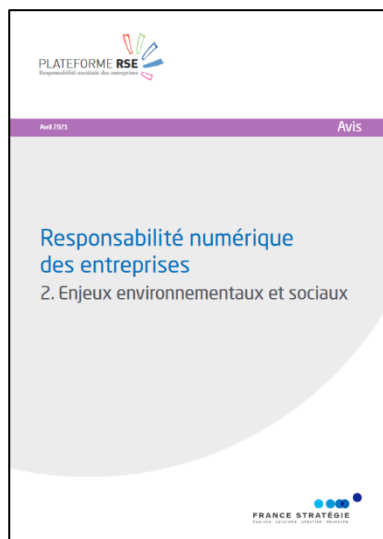
Pour répondre à ces enjeux et permettre une reconnaissance officielle des labels RSE sectoriels tierce partie, ces derniers doivent créer une chaîne de confiance qui tienne dans la durée. Cette chaîne de confiance repose d'une part sur un impératif de qualité du référentiel et d'autre part sur un processus de labellisation garant de cette confiance.

Dans le prolongement de l'adoption et de la publication de l'[avis](#), une [infographie](#) a été diffusée et une première [webconférence](#) d'une heure a été organisée le 26 mars 2021 pour présenter l'avis et ses conclusions, animée par Guillaume de Bodard et Sandrine Cadic.

La Plateforme RSE a organisé une deuxième [webconférence](#), le 18 juin 2021 portant sur le retour de l'expérimentation de labels sectoriels. Cette dernière a abordé la création, l'évolution et le contenu des référentiels avec Benjamin Perdreau, responsable RSE, Compétitivité et Transition écologique de La Coopération Agricole et Isabelle Videlaïne, secrétaire générale d'UNICEM entreprises engagées.

Responsabilité numérique des entreprises. 2. Les données

avril 2021



La Plateforme RSE a décidé, en 2018, d'inscrire les questions soulevées par la transition numérique à l'ordre du jour de leurs travaux. Elle a constitué un groupe de travail, piloté par Bettina Laville (Comité 21), Ghislaine Hierso (4D) et Geoffroy de Vienne (CFTC).

Le groupe de travail a cherché à appréhender les questions soulevées par le numérique au cœur des activités des entreprises, afin que les stratégies liées à la RSE et celles liées au numérique coïncident. Dans le cadre de cette auto-saisine, le groupe de travail a auditionné trente-neuf experts et professionnels entre novembre 2019 et janvier 2021.

Au premier semestre 2020, ce groupe de travail a finalisé ses travaux sur la responsabilité des entreprises en matière de production, d'usage et de protection des données collectées dans le cadre de leur activité. La Plateforme RSE a adopté et publié, le 6 juillet 2020, son [avis](#) *Responsabilité numérique des entreprises (RNE) : 1. L'enjeu des données*.

Le groupe de travail a ensuite continué ses travaux sur les volets environnemental et social de la responsabilité numérique des entreprises. Devenu incontournable, le numérique est utilisé dans de très nombreux secteurs. Son développement a toutefois des effets environnementaux et sociaux ambivalents, notamment du fait des effets rebond qu'il induit. Encore trop souvent perçu comme immatériel, pour comprendre et communiquer sur les impacts du numérique, des indicateurs et méthodologies restent à mettre en place dans les entreprises. Dans cette perspective, la sobriété est désignée par la Plateforme RSE comme principale stratégie et outil de déploiement de la RNE.

Ces travaux ont ainsi fait l'objet d'une seconde [publication](#) en mai 2021. Une [synthèse](#) des deux volets ainsi qu'une [infographie](#) viennent compléter la publication des deux avis consacrés à la RNE et permettent de retrouver les idées clés et les recommandations issus des travaux du groupe de travail. Frédérique Lellouche, présidente de la Plateforme RSE, Bettina Laville (Comité 21), Ghislaine Hierso (4D) et Geoffroy de Vienne (CFTC), pilotes du groupe de travail, ont présenté les analyses et les enjeux soulevés par la responsabilité numérique des entreprises au cours d'une [webconférence](#) organisée le 21 mai 2021. Un résumé en [anglais](#) a également été publié.

La RSE, un enjeu européen. Contribution aux travaux de la présidence française du Conseil de l'Union européenne

octobre 2021



Alors que la France préside, au premier semestre 2022, le Conseil de l'Union européenne, la Plateforme RSE formule 11 recommandations pour affirmer la souveraineté européenne en matière de RSE en consacrant les spécificités de la vision européenne de la RSE, notamment le principe de double matérialité, et en garantissant une mise en œuvre effective permettant d'aller vers une transition juste.

L'[avis](#) a été adopté par l'assemblée plénière du 4 octobre 2021. Dans le prolongement de sa publication, la Plateforme RSE a organisé le 26 octobre 2021 une [webconférence](#) qui a réuni Pascal Durand, député européen rapporteur sur la gouvernance d'entreprise durable, François Gave, représentant spécial pour la RSE et la dimension sociale de la mondialisation, Frédérique Lellouche, présidente de la Plateforme RSE, Kathia Martin-Chenut, membre de la CNCDH, Céline Micouin, directrice du pôle Nouveaux enjeux de l'entreprise du Medef, et Yvan Ricordeau, secrétaire national de la CFDT. Un résumé en [anglais](#) a également été publié. Le 11 octobre 2021, Frédérique Lellouche et Sandrine Cadic ont participé à une émission consacrée à ces travaux, sur B Smart. Consulter le [replay](#).

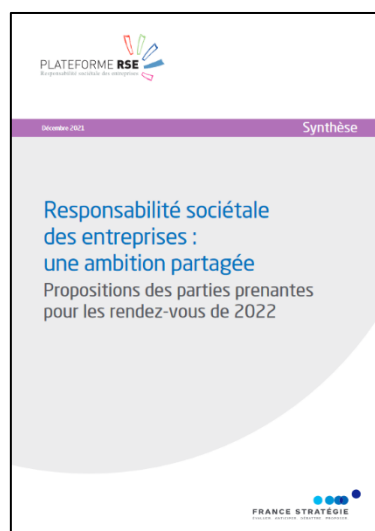
Responsabilité sociale des entreprises : une ambition partagée

décembre 2021

Eu égard à ses missions, à ses travaux et à son mode de fonctionnement fondé sur le dialogue et la concertation multi-acteurs, la Plateforme RSE a souhaité partager, à la veille des grands choix démocratiques de 2022, quelques propositions nées des travaux menés par ses membres depuis 2013.

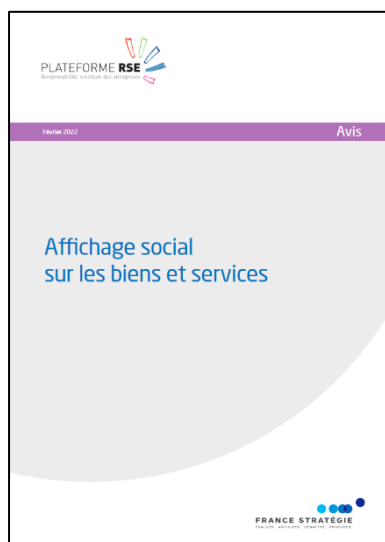
La Plateforme RSE rappelle ainsi, en 31 recommandations, que la RSE est une démarche de dialogue, un facteur de cohésion sociale, un levier de la transition écologique et un vecteur de confiance.

À la suite de l'adoption et de la publication de cet [avis](#), France Stratégie a diffusé un [podcast](#) animé par Frédérique Lellouche et Gilles Bon-Maury pour partager les recommandations de la Plateforme RSE afin d'assurer l'émergence d'un modèle ambitieux de relance économique responsable, dont la performance allierait transition écologique et justice sociale.



Affichage social sur les biens et services

février 2022



La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Elisabeth Borne, et la secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, Olivia Grégoire, ont saisi la Plateforme RSE en février 2021 pour qu'elle rende un avis sur la création d'un dispositif d'affichage social sur les biens et services vendus aux consommateurs.

Une meilleure information du consommateur sur les impacts sociaux et environnementaux lors de la production des biens et services est en effet un levier important pour une consommation plus durable, plus responsable et, partant, pour soutenir une transition de notre économie vers un modèle plus écologique et solidaire.

Pour y répondre, la Plateforme RSE a constitué un groupe de travail, qui a analysé des ressources documentaires, mobilisé les compétences de ses membres, mené quatorze auditions de mai à novembre 2021 et lancé en juin 2021 un appel à contributions invitant tous les opérateurs pouvant documenter la pratique de dispositifs d'affichage social à partager leur expérience avec la Plateforme RSE. L'[avis](#) de la Plateforme RSE a été

adopté le 31 janvier 2022. Il propose un schéma de cohérence pour rendre un tel affichage pertinent, fiable et efficace et identifie les points sur lesquels de nouvelles connaissances doivent être produites avant une mise en pratique. La Plateforme RSE formule en outre des recommandations de politique générale et une définition de l'affichage social, et recommande notamment que les moyens et le temps nécessaires soient mobilisés pour une expérimentation robuste de l'affichage social.

Engagement des entreprises pour leurs salariés aidants

février 2022

Le 14 septembre 2021, Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, et Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, ont saisi la Plateforme RSE pour qu'elle propose des mesures susceptibles d'encourager les entreprises à s'engager dans des démarches volontaristes visant une meilleure prise en compte de la situation de leurs salariés-aidants.

Près de la moitié des proches aidants occupent un emploi et près d'un salarié sur dix est proche aidant par ailleurs. Aménagements des horaires de travail, réductions du temps de travail, arrêts de travail, démotivation voire démissions, sont autant de conséquences qui pèsent directement sur la situation du salarié aidant, mais aussi sur l'entreprise. Plusieurs études en démontrent l'impact financier important pour les entreprises. A ce titre, il s'agit d'un objectif relevant pleinement de la RSE pour lequel les entreprises ont un rôle crucial à jouer. En effet, les salariés-aidants font face à de nombreux défis tant sur le plan financier, personnel que professionnel. Les dispositifs existants sont encore peu connus, les démarches apparaissent complexes et peu accessibles.

Les auditions menées dans le cadre de ses travaux ont permis à la Plateforme RSE d'identifier les obstacles et les différents leviers en faveur d'une intégration et d'une appropriation effectives de cet enjeu par les entreprises. En plus d'instaurer une culture de bienveillance, l'entreprise doit mettre en place des outils pour identifier les besoins de ses salariés aidants et ajuster les réponses à apporter en matière notamment d'aide financière, de santé, d'organisation du travail, de valorisation de compétences, La Plateforme RSE a ainsi adopté 24 recommandations pour mieux communiquer, sensibiliser et accompagner les salariés aidants. Adopté en assemblée plénière le 11 février 2022, l'avis sera rendu public après sa remise au gouvernement.



PRISES DE PAROLE DE LA PLATEFORME

Rencontre des autorités gouvernementales et parlementaires

Audition par la mission parlementaire relative à la commande publique

Le 30 avril 2021, Frédérique Lellouche, présidente, Guillaume de Bodard, Sylvain Boucherand et Jean-Pierre Chanteau, vice-présidents ont été auditionnés par les parlementaires Sophie Beaudouin-Hubière (députée) et Nadège Havet (sénatrice) dans le cadre de la mission parlementaire relative à la commande publique qui leur a été confiée le Premier ministre.

Audition par la délégation aux entreprises du Sénat

Le 3 juin 2021, Bettina Laville (Comité 21), et Ghislaine Hierso (4D), pilotes du groupe de travail « *Responsabilité numérique des entreprises* », ont été auditionnées par la délégation aux entreprises du Sénat, dans le cadre de travaux menés sur le thème de la cybersécurité dans l'entreprise, et notamment pour les PME et TPE, conduits par Sébastien Meurant et Rémi Cardon.

Intervention de la secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable

Le 6 juillet 2021, Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable, est intervenue en assemblée plénière de la Plateforme RSE.

Comité de suivi de la Stratégie « Agir pour les Aidants 2020-2022 »

Le 25 novembre 2021, Lydie Recorbet (Orse), pilote du groupe de travail « *Salariés aidants* », et Gilles Bon-Maury, secrétaire permanent, sont intervenus dans le cadre du comité de suivi de la Stratégie « Agir pour les Aidants 2020-2022 ».

Audition par la délégation aux entreprises du Sénat

Le 17 février 2022, Frédérique Lellouche, Sylvain Boucherand, Sandrine Bourgogne et Gilles Bon-Maury ont été auditionnés par la délégation aux entreprises du Sénat dans le contexte du suivi du rapport d'information d'Élisabeth Lamure et Jacques Le Nay « *Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) : une exemplarité à mieux encourager* » publié en juin 2020.



S. Boucherand, F. Lellouche, S. Bourgogne au Sénat le 17 février 2022

Comité d'orientation de la plateforme Impact.gouv.fr

Frédérique Lellouche, présidente de la Plateforme RSE, a été invitée en cette qualité par Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable, à siéger au comité d'orientation de la plateforme Impact.gouv.fr.

Interventions auprès de parties prenantes de la RSE

Table-ronde organisée par la Banque de France

Le 8 mars 2021, Gilles Bon-Maury, secrétaire permanent, a participé à une table ronde intitulée « La Place des femmes sur le marché du travail », organisée par la Banque de France à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes.

Table-ronde organisée par BPW France

Le 21 mars 2021, Sandrine Cadic, cheffe de projet au secrétariat permanent, a présenté les recommandations de l'avis « Engagement pour l'égalité femmes-hommes des

entreprises actives à l'international » lors d'une table-ronde organisée par BPW France à l'occasion de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW65).

Les 10èmes Dialogues de l'Inclusion et de la RSE

Le 27 mai 2021, au centre Pierre Mendès France du ministère chargé de l'économie et des finances, Stéphanie Kerbarh (Assemblée nationale) et Gilles Bon-Maury, secrétaire permanent, sont intervenus à l'occasion d'un dialogue sur les labels RSE. Consulter le [replay](#).

Table-ronde organisée par Demain la Terre

Le 11 juin 2021, Gilles Bon-Maury a participé à une table-ronde organisée par Demain la Terre, intitulée « Une entreprise engagée dans la RSE est-elle plus résiliente ? ». Consulter le [replay](#).

Table-ronde organisée par France Chimie

Le 17 juin 2021, Gilles Bon-Maury a participé à une table ronde organisée par France Chimie, dans le cadre d'un atelier « Responsible Care ».

Séminaire de recherche Good In Tech

Le 8 juillet 2021, Sandrine Cadic est intervenue dans le cadre du cycle de recherche de Good In Tech à un webinaire consacré à l'innovation numérique responsable. Consulter le [replay](#).

Produrable 2021

Le 17 septembre 2021, Frédérique Lellouche a animé un atelier organisé dans le cadre du salon Produrable, intitulé « PME/ETI : Osez la RSE ! ».

Commission « Numérique & Environnement » d'EpE

Le 14 octobre 2021, Gilles Bon-Maury est intervenu devant la commission « Numérique & Environnement » d'Entreprises pour l'Environnement.

Semaine de l'entreprise responsable et inclusive

Le 15 octobre 2021, Gilles Bon-Maury a participé à une table-ronde dédiée à l'impact territorial des entreprises. Cet événement était organisé dans le cadre de la semaine de l'entreprise responsable et inclusive, organisée par l'AFMD et le Medef.

MOOC RSE & Agroalimentaire

Le 21 octobre 2021, Frédérique Lellouche est intervenue dans le cadre du MOOC RSE & Agroalimentaire organisé par Bordeaux Sciences Agro, l'Institut Agro, Montpellier Sup Agro et La Coopération Agricole. Le sujet abordé était « A l'aube de la présidence française, quels enjeux RSE en Europe pour l'agroalimentaire? ».

Université des entrepreneurs normands

Le 9 novembre 2021 à Deauville, Frédérique Lellouche a participé aux universités des entrepreneurs normands organisées par le Medef Normandie, sur le thème « Réinventer la gouvernance d'entreprise et la relation au travail ? »

Les entrepreneuriales 2021

Le 25 novembre 2021 à Nice, Bettina Laville, pilote du groupe de travail « Responsabilité numérique des entreprises », a participé à la table ronde « Responsabilité numérique des entreprises : vers une utilisation plus durable du digital ? ». Consulter le [replay](#).

Journées de l'économie autrement

Le 27 novembre 2021 à Dijon, Frédérique Lellouche a participé à la conférence débat « Quel dialogue environnemental dans l'entreprise ? Avec qui ? Et pour quel objectif ? » organisée dans le cadre des journées de l'économie autrement.

Green tech Forum 2021

Le 30 novembre 2021 à l'Espace Grande Arche, Paris La Défense, Bettina Laville a participé à la table ronde d'ouverture du Green tech Forum, intitulée « La responsabilité numérique de l'entreprise : définition et enjeux ».

Social Change 2021

Le 14 décembre 2021 à Nantes, Frédérique Lellouche a participé à la séance d'ouverture du Social Change 2021.

Webconférence « Quelle loi européenne sur le devoir de vigilance des entreprises ? »

Le 31 janvier 2022, Frédérique Lellouche a participé à la table ronde organisée par la Fondation Jean Jaurès et la fondation Friedrich-Ebert, intitulée « Quelle loi européenne sur le devoir de vigilance des entreprises ? ». Consulter le [replay](#).

Webinaire « Panorama 2022 des nouvelles réglementations RSE »

Le 1er février 2022, Frédérique Lellouche a participé au webinaire organisé par le Comité 21, intitulé « Panorama 2022 des nouvelles réglementations RSE ». Consultez le [replay](#).

Réseaux sociaux

Afin de relayer les informations nouvelles mises en ligne sur le site, les événements organisés ou auxquels participe la Plateforme RSE, un compte Twitter de la Plateforme RSE est alimenté par le secrétariat permanent. En février 2022, plus de 5800 utilisateurs s'étaient abonnés aux informations de la Plateforme RSE.

<https://twitter.com/PlateformeRSE>

La Plateforme RSE compte également plus de 14000 abonnés à son compte LinkedIn.

<https://www.linkedin.com/company/plateformerse/>



SÉMINAIRES ET RENCONTRES

La Plateforme RSE contribue au débat public en organisant, ou en co-organisant, des rencontres et des séminaires ouverts à toutes les parties prenantes de la RSE.

Webconférence « Labels RSE. Propositions pour des labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI »

26 mars 2021

Évaluations, indices de classement, notations extra-financières, trophées, marques professionnelles... les initiatives en matière de RSE se multiplient, pour certaines auto-proclamées « labels » voire « certifications ». La Plateforme RSE entend clarifier un paysage des labels RSE de plus en plus confus qui nourrit scepticisme et incompréhension.



La Plateforme RSE s'est appuyée sur le bilan de l'expérimentation de labels RSE sectoriels, menée auprès de 18 fédérations professionnelles de mai 2018 à décembre 2019, ainsi que sur une trentaine d'auditions pour formuler 10 principes clés et 24 recommandations.

Frédérique Lellouche, présidente de la Plateforme RSE, Guillaume de Bodard, vice-président de la Plateforme RSE et animateur du groupe de travail et Sandrine Cadic, France Stratégie, ont présenté ces analyses et ont débattu sur ces questions dans le cadre d'une webconférence organisée le 26 mars. Le [replay](#) de cette conférence d'une heure a été consulté plus de 700 fois.

Webconférence « La responsabilité numérique des entreprises »

21 mai 2021

La Plateforme RSE a organisé une webconférence le 21 mai 2021, afin de présenter les deux avis, adoptés en juillet 2020 et avril 2021, portant sur la « Responsabilité numérique des entreprises ».



Après la publication d'un premier avis sur l'enjeu des données et d'un second avis sur les enjeux environnementaux et sociaux, la Plateforme RSE propose une synthèse de ses travaux et formule un ensemble de recommandations pour des entreprises numériquement responsables.

Bettina Laville, animatrice du groupe de travail, Ghislaine Hierso et Geoffroy de Vienne, co-rapporteurs, ont présenté les analyses et les enjeux soulevés par l'avis et ont débattu avec de nombreux invités. Le [replay](#) de la webconférence a été consulté plus de 400 fois.

Webconférence « Quel bilan de l'expérimentation de labels RSE sectoriels ? »

18 juin 2021

Les travaux de la Plateforme RSE sur les labels RSE se sont en partie appuyés sur le bilan de l'expérimentation de labels RSE sectoriels adaptés aux très petites entreprises (TPE), aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI), menée auprès de 18 fédérations professionnelles de mai 2018 à décembre 2019.

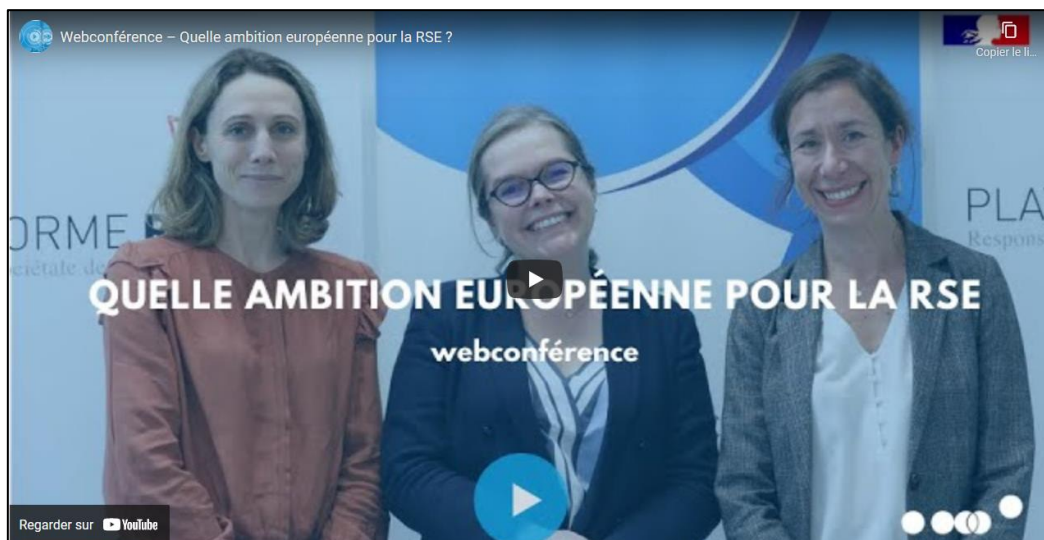


La Plateforme RSE a souhaité lors de ce [webinaire](#) revenir sur ces 18 mois d'expérimentation. Eclairés du témoignage de deux fédérations professionnelles de secteur différent, les intervenants se sont en particulier intéressés au contenu des référentiels – les thématiques couvertes, les indicateurs mis en place, les modalités d'évaluation – et à leur élaboration, en particulier au rôle des parties prenantes.

Sont intervenus Guillaume de Bodard, vice-président de la Plateforme RSE et président de la Commission Environnement et Développement durable de la CPME, Benjamin Perdreau, responsable RSE, Compétitivité et Transition écologique de La Coopération Agricole, Isabelle Videlaïne, secrétaire générale d'UNICEM entreprises engagées et Sandrine Cadic, France Stratégie.

Webconférence « Quelle ambition européenne pour la RSE ? »

26 octobre 2021



La Plateforme RSE a organisé le 26 octobre une [webconférence](#) qui a réuni Pascal Durand, député européen rapporteur sur la gouvernance d'entreprise durable, François Gave, représentant spécial pour la RSE et la dimension sociale de la mondialisation, Frédérique Lellouche, présidente de la Plateforme RSE, Kathia Martin-Chenut, membre de la CNCDH, Céline Micouin, directrice du pôle Nouveaux enjeux de l'entreprise du Medef, et Yvan Ricordeau, secrétaire national de la CFDT. Ils ont notamment pu échanger sur le rôle de l'Europe en matière de RSE, les priorités de la présidence française ou encore les défis que doivent relever les textes européens.

Podcast « La RSE à l'agenda de 2022 ? »



Comment assurer l'émergence d'un modèle ambitieux de relance économique responsable, dont la performance allierait transition écologique et justice sociale ? La Plateforme RSE formule 31 recommandations en ce sens, issues de ses derniers travaux, pour répondre aux grands rendez-vous de 2022. Pour les aborder, ce nouvel épisode de Perspectives a accueilli Frédérique Lellouche, présidente de la plateforme RSE, et Gilles Bon-Maury, secrétaire permanent.



ACTIVITE DES INSTANCES

Les 50 organisations membres de la Plateforme RSE se réunissent en assemblée plénière. Elles désignent leurs 15 représentants au bureau et leurs représentants dans les groupes de travail thématiques. Enfin, elles sont conviées à des réunions *ad hoc*.

Cinq réunions de l'assemblée plénière

Cinq assemblées plénières ont été organisées en 2021, les 24 février, 14 avril, 6 juillet, 4 octobre et 14 décembre en visioconférence.

Sept réunions du bureau

Sept réunions du bureau se sont tenues en 2021, les 2 février, 23 mars, 2 avril, 15 juin, 23 septembre, 9 novembre et 7 décembre en visioconférence.

37 réunions de travail

37 réunions des groupes de travail ont par ailleurs été organisées en 2021 en visioconférence.



PERSPECTIVES

Au-delà des travaux qui ont déjà donné lieu à la publication d'un avis (*cf. supra*), la Plateforme RSE a conduit en 2020 un exercice d'identification et de hiérarchisation des thématiques susceptibles de constituer son programme de travail pour les prochaines années. Ce travail reflète un consensus entre les membres de la Plateforme RSE. Il appartiendra ensuite au bureau de définir l'organisation, le calendrier et le périmètre de ces travaux, en fonction des attentes des membres et des enjeux soulevés par l'actualité.

Prochains chantiers de la Plateforme RSE

La Plateforme RSE a défini dans sa feuille de route pluriannuelle, adoptée en décembre 2020, les thèmes de ses prochains travaux :

- **Rôle des pouvoirs publics : commande publique et RSO.** A l'occasion de la révision du programme national des achats publics durables, et en lien avec les travaux de la convention citoyenne pour le climat, approfondir la question de la politique d'achats publics responsables. Une réflexion autour d'un guide d'achats publics pourra être menée. La question des circuits courts à faible coût environnemental, des aides de l'Etat aux entreprises, répartition des rôles entre l'Etat et les entreprises, fiscalité incitative et optimisation fiscale, pourront être évoquées.
- **Impact.** Dans le prolongement du GT « RSE et performance globale : mesures et évaluations » (2019), du rapport de Patrick de Cambourg, analyser la montée de la notion d'impact et les différentes méthodologies associées. La question de l'impact pourra être analysée en lien avec l'agenda des ODD : Comment les ODD peuvent-ils aider dans l'analyse d'impact des activités des entreprises ? Comment la finance peut-elle être un levier ?

Autres priorités pour les années 2022 et 2023

Parmi les priorités mentionnées dans la feuille de route de la Plateforme RSE, les thèmes suivants pourront faire l'objet d'auto-saisines de la Plateforme RSE. L'ordre des thématiques ne reflète pas un ordre de priorité : il appartient au bureau de définir l'organisation, le calendrier et le périmètre des travaux.

- **Dialogue social et dialogue avec les parties prenantes** : Quelle contribution du dialogue social à la définition et la mise en œuvre des démarches RSE, des TPE/PME aux grands groupes ? Quelles perspectives pour le dialogue social international ? Comment renforcer l'efficacité du dialogue avec les parties prenantes dans l'entreprise ?
- **Santé environnementale** : Quelle prise en compte de la santé environnementale après la crise sanitaire de 2020 ? Que peuvent les acteurs économiques et sociaux ? Comment mieux prévenir les risques sanitaires ? Comment faire de la santé environnementale un enjeu de RSE ? Comment renforcer la prévention ?
- **Intégration de la RSE**. Quelle place pour la RSE dans la gouvernance de l'entreprise ? Comment la RSE est-elle intégrée à la stratégie de l'entreprise ?
- **Rôle des donneurs d'ordre**. Dans le prolongement du GT « RSE dans les TPE-PME » (2014) et du GT « Relations donneurs d'ordre / fournisseurs » (2017), comment améliorer l'évaluation des fournisseurs (PME) par les donneurs d'ordre.
- **Rôle des investisseurs : la finance responsable**. Dans le prolongement des deux réunions ad hoc (sur la base des travaux de l'Orse et du FIR) et des trois séminaires de recherche organisés sur ce thème. Comment renforcer le poids de l'investissement socialement responsable ? Comment mieux prendre en compte les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux dans la comptabilité ? Quel rôle pour l'épargne salariale ?
- **ODD et RSE** : Approfondissement des travaux menés sur le lien ODD et RSE : quelles interactions, complémentarité, concurrence ?

Reconnaissance des labels de commerce équitable

L'article 275 de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets confie à la Plateforme RSE la mission de reconnaître les systèmes de garantie et les labels de commerce équitable. Les modalités de mise en œuvre de cette disposition seront précisées par des textes d'application en cours d'élaboration.



ANNEXES

Organisations membres de la Plateforme RSE en 2021

(Liste arrêtée en janvier 2020)

Pôle des entreprises et du monde économique

AFEP - Association française des entreprises privées
AFG - Association Française de la Gestion Financière
ANDRH - L'Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines.
C3D - Collège des directeurs du développement durable
CPME - Confédération des petites et moyennes entreprises
Coop FR - Les entreprises coopératives
FIR - Forum pour l'investissement responsable
France Chimie
Global Compact France
MEDEF (2 sièges) - Mouvement des entreprises de France
OREE - Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise
ORSE - Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises
Réseau Alliances-World Forum Lille
U2P - Union des entreprises de proximité

Suppléants

Coop FR a proposé son siège de suppléant à Les Scop
C3D à l'Association nationale des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG)
France Chimie à la Fédération des entreprises de propriété
Global Compact France à Entreprises pour les Droits de l'Homme
OREE au CJD – Centre des jeunes dirigeants
Réseau Alliances-World Forum Lille à l'UDES – Union des employeurs de l'ESS

Pôle des organisations syndicales de salariés

CFDT - Confédération française démocratique du travail
CFE/CGC - Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres
CFTC - Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT - Confédération générale du travail
FO - Force ouvrière
UNSA - Union nationale des syndicats autonomes

Pôle des organisations de la société civile

Amnesty International France
Association 4D – Association Dossiers et Débat pour le Développement Durable
ATD Quart Monde
CCFD-Terre solidaire - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
FCRSE - Forum citoyen pour la RSE
FNE - France Nature Environnement
Humanité et Biodiversité
Léo Lagrange Consommateurs
Ligue des Droits de l'Homme (LDH)
SHERPA

Suppléants

Association 4D *a proposé son siège de suppléant* à l'Association Française des Petits Débrouillards (AFPD)

CCFD-Terre solidaire *au* Collectif de l'Ethique sur l'Etiquette

FNE *au* Réseau des Etudiants Français pour le Développement Durable (REFEDD)

Léo Lagrange Consommateurs à INDECOSA-CGT

Pôle des chercheurs et développeurs de la RSE

ADERSE - Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise

RIODD - Réseau International de Recherche sur les Organisations et le Développement Durable

CPU – Conférence des présidents d'universités

CGE – Conférence des grandes écoles

Comité 21 - Réseau des acteurs du développement durable

Consult'in France

FACE - Fondation Agir contre l'exclusion

ObsAR - Observatoire des achats responsables

Suppléants

La Conférence des Présidents d'Universités est représentée par l'Université de Strasbourg et l'Université de Paris-I (ISJPS).

Pôle des institutions publiques

Assemblée nationale

Sénat

CESE - Conseil économique, social et environnemental

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Ministère de la Transition écologique

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Ministère de la Justice

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Régions de France

CCI France - Chambres de Commerce et d'Industrie

CNCDH - Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Défenseur des droits

Suppléants

CCI France *a proposé son siège de suppléant* à AFNOR-normalisation

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères *a proposé le sien* à la Direction des affaires européennes et internationales des ministères sociaux

Composition du bureau de la Plateforme RSE en 2021

(Composition en décembre 2020, résultant des élections du 29 janvier 2020 et des renouvellements des représentants en cours d'année.)

Pôle des entreprises et du monde économique

- **M. Guillaume de Bodard (CPME), vice-président**
- M. Jean-Paul Alibert (MEDEF)
- Mme Hélène Valade (ORSE)
- Mme Laurence Vandaele (C3D)

Pôle des organisations syndicales de salariés

- M. Pierre-Yves Chanu (CGT)
- **Mme Frédérique Lellouche (CFDT), présidente**
- M. François Moreux (CFE-CGC)
- M. Geoffroy de Vienne (CFTC)

Pôle des organisations de la société civile

- M. Swann Bommier (CCFD-Terre Solidaire)
- **M. Sylvain Boucherand (Humanité et Biodiversité), vice-président**
- Mme Danièle Auroi (Forum Citoyen pour la RSE)

Pôle des chercheurs et développeurs de la RSE

- Mme Bettina Laville (Comité 21)
- **M. Jean-Pierre Chanteau (RIODD), vice-président**

Pôle des institutions publiques

- Mme Stéphanie Kerbarh (Assemblée nationale)
- Mme Kathia Martin-Chenut (CNCDDH)

Secrétariat permanent de la Plateforme RSE

Le secrétariat permanent de la Plateforme RSE est chargé d'assurer la mise en œuvre des orientations décidées par l'assemblée plénière et le bureau. Il exerce une mission générale d'appui logistique et en rédaction auprès de la Plateforme.

Contact : plateformerse@strategie.gouv.fr

Secrétaire permanent

- M. Gilles Bon-Maury

Cheffe de projet

- Mme Sandrine Cadic

Chargées d'études

- Mme Eva Tranier (en alternance), jusqu'au 30 septembre 2021
- Mme Céleste Bertail (en alternance), à partir du 1^{er} octobre 2021

Stagiaires

- Mme Hortense Battisti, jusqu'au 9 juillet 2021
- M. Nathan Younes, à partir du 6 septembre 2021
- Mme Marie-Louise Reynoud, à partir du 3 janvier 2022

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



[@strategie_Gouv](https://twitter.com/strategie_Gouv)



[france-strategie](https://www.linkedin.com/company/france-strategie)



[francestrategie](https://www.facebook.com/francestrategie)



[@FranceStrategie_](https://www.instagram.com/FranceStrategie_)



[StrategieGouv](https://www.youtube.com/StrategieGouv)

Les opinions exprimées dans ce rapport engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Elle anime le débat public et éclaire les choix collectifs sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.